

# RENTRÉE SCOLAIRE

## Lundi 3 SEPTEMBRE 2018

Pour tout changement dans les inscriptions de vos enfants à la cantine, à l'étude surveillée, à l'ALSH, merci de contacter les numéros ci-dessous :

Téléphone : 01.34.85.01.42      Mobile : 06.88.10.05.23  
Adresse mail : [serviceenfancejeunesse.auffargis@orange.fr](mailto:serviceenfancejeunesse.auffargis@orange.fr)

La commune propose différents services dont vous trouverez le détail ci-dessous :



*L'Accueil du matin*

Accueil des enfants tous les jours dès 7h30 jusqu'à l'entrée en classe.

### ATTENTION

**Désormais, pour l'accueil périscolaire du matin, les enfants de maternelle seront accueillis par les ATSEM, directement à l'école maternelle et non plus au centre de loisirs.**



*Le temps de restauration*

Dans deux écoles distinctes, un personnel qualifié accueille les enfants.

A la cantine de l'école maternelle, une attention particulière est apportée aux enfants de petite section.

A la cantine de l'école élémentaire, deux services sont assurés chaque jour de classe pour un meilleur confort des enfants.



*Le temps de l'étude*

Pour les parents qui le souhaitent une étude surveillée et non dirigée de 16h30 à 18h00 permet aux enfants de s'avancer dans les devoirs ou l'apprentissage des leçons.



**Pour les deux écoles, l'accueil du soir se fera uniquement au centre de loisirs**

*16h30 après la classe*

*18h00 après l'étude*

*Les mercredis et les vacances scolaires*

L'accueil est assuré jusqu'à 19 heures les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, à partir de 7h30 jusqu'à 19h, les enfants seront accueillis au centre de loisirs « Les Petits Fargus ». Un repas et un goûter leur seront servis et des animations seront proposées.



### *L'adolescence*

Les adolescents de 11 à 17 ans sont accueillis au Club Ados tous les mercredis de 14h00 à 19h00. Les vendredis de 17h00 à 19h00. Toujours le vendredi, en cas d'organisation particulière de soirée (bowling, pizzas, fifa etc....) de 19h00 à 21h00 et un samedi sur deux de 14h00 à 18h00.



### *Le Scolaire*

#### **Ecole maternelle**

Horaires quotidiens : 8h40 – 11h40  
13h20 – 16h20

Seuls les adultes sont autorisés à prendre en charge les enfants à chaque sortie.

Renseignements complémentaires auprès de **Madame AUTET (directrice) au 01 34 84 95 92.**

#### **Ecole élémentaire**

Horaires quotidiens : 8h30 – 11h30  
13h30 – 16h30

Renseignements complémentaires auprès de **Madame MEDARD (directrice) au 01 34 84 90 29.**



### *Le Transport*

#### **Transports vers les écoles Maternelle et Elémentaire**

La société Les Cars de Versailles – 88 bis, avenue de Paris 78000 VERSAILLES assure le transport des enfants de St Benoit vers les écoles Maternelle et Elémentaire.

Les parents doivent faire la demande de la carte Scol'R auprès du service scolaire de la mairie.

**La Mairie prend en charge la totalité des frais de transport.**

#### **Transports vers les Collèges et Lycées**

Les transports vers les collèges et le lycée sont effectués

- **de St Benoît vers Rambouillet par les CARS SAVAC** 37, rue de Dampierre 78472 CHEVREUSE Cédex  
Tél : **01.30.52.45.00**
- **d'Auffargis vers Rambouillet par les Cars TRANSDEV** Z.I. du Pâtis 3, rue Ampère 78120  
RAMBOUILLET Tél : **01.34.57.57.5**
- **d'Auffargis vers Les Essarts le Roi. CARS PERRIER** 9, avenue Jean-Pierre Timbaud Z.A.I. des  
Bruyères B.P. 35 78192 TRAPPES Cédex Tél : **01.30.13.96.80**

Le coût de la carte IMAGINE'R pour un collégien non boursier est de 350.00 €, la part parentale de 200.00 €. La mairie a décidé d'attribuer la même subvention (54 €) à tous les élèves jusqu'à l'âge de 16 ans révolus fréquentant un établissement privé ou public extérieur à Auffargis. Elle vous sera allouée sur présentation :

- ◆ **De votre titre de transport (copie du courrier de renouvellement de la carte Imagin'R)**
- ◆ **Du certificat de scolarité 2018/2019**
- ◆ **D'un Relevé d'Identité Bancaire.**

Toute demande de remboursement devra être déposée avec les pièces justificatives citées ci-dessus impérativement avant le **1<sup>er</sup> décembre 2018.**